

Honoraires MAXIMUMS de transaction charge acquéreurs



SARL Rue De la Paix Immo
 6 place de la République
 49100 ANGERS
 Tél : 02.85.29.60.98.

Siret : 843 438 680 00046
 RCS Angers

CPI 49012018000037784
 CCI Maine et Loire
 Transaction sur immeubles
 et fonds de commerce

Galian Assurances SA
 89 rue de la Boétie
 75008 Paris

Prix net vendeur		Mandat simple et exclusif Honoraires TTC (1)	A la charge du
Jusqu'à	50 000 €	3 990 €	ACQUEREUR
De	50 001 € à 100 000 €	5 990 €	ACQUEREUR
De	100 001 € à 220 000 €	6.5 %	ACQUEREUR
De	220 001 € à 300 000 €	6%	ACQUEREUR
De	300 001 € à 600 000 €	5%	ACQUEREUR
A partir de	600 001 €	4,5%	ACQUEREUR

Honoraires MAXIMUMS de transaction charge acquéreurs sur les Immeubles à Usage Commercial et Professionnel

Prix de vente TTC		Honoraires TTC (1)	A la charge du
Minimum		4 500 €	VENDEUR
Jusqu'à	150 000 €	8 %	VENDEUR
De	150 001 € à 500 000 €	6,9%	VENDEUR
A partir de	500 000 €	5,8%	VENDEUR

(1) TVA au taux en vigueur de 20% incluse



Honoraires de transaction sur les LOCATIONS

Habitation – Part locataire

Visite, dossier et rédaction du bail	8€ /m ²
Etat des lieux	3€ /m ²

Habitation – Part propriétaire

Visite, dossier et rédaction du bail	8€ /m ²
Etat des lieux	3€ /m ²

Parking et Garage

200€ TTC – Honoraires partagées par moitié entre le bailleur et le locataire

Bail commercial et Professionnel

25% TTC du loyer annuel – Honoraires à la charge exclusive du locataire

Honoraires de gestion locative

Formule	BIEN !	TRES BIEN !
		Assurance Garantie de Loyers Impayés à 2,50% incluse
	7,20%	9,70%
A partir de 5 lots	6,60%	9,10%
A partir de 10 lots	6%	8,80%

Ces honoraires sont calculés sur la base de tout encaissement (loyers et charges comprises)

